

**ve Schuler**  
moniaque et  
de terebenthine  
insensible toujours  
t partout.

à vendre.  
on 5000 pieds de foin à con-  
Emplacement pour 15 à  
Joseph Fragnière, au  
(Le Bry). 1702

**ouvé**  
avec chaîne.  
ontre rembourse des frais à  
chemin des Crêtes, Bulle.

**vendre**  
mbre, quantité de beaux  
de géant des Flandres.  
M. Antonin Morand,  
ac.

**BULLE**  
BARRAS.

pour la saison d'hiver,  
ordinaires, et dans des  
de 1<sup>er</sup> choix.  
arnet de rabais.  
nées.  
Se recommande.

**ersil**  
rand succès!  
ave  
sans  
et brosser  
blanchir. Henco

re un bâtiment  
nté, dans une des rues les  
de Vevey, au passage du  
meuble est de bon rapport,  
café, salle et dépendances,  
bûtes et bien meublées, S  
eau, gaz, électricité dans  
A. Jordan, agent d'affair

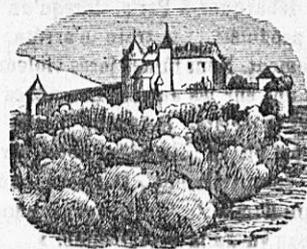
**S FRUITIERS**  
t premier choix.  
pyramides et espaliers,  
et plantes fleuries. Arauca  
Couronnes florales en ma  
enrich, horticulteur  
ue de Gruyères  
BULLE

**te de bois**  
novembre, la Commune  
endra en mises dans ses forêts  
s et de Mottaux un bon  
elattes, grandes et petites, des  
et autres bois dépérissants.  
à 1 heure du jour au desast  
1 octobre 1913.  
Le Secrétariat communal.

**CULTEURS**  
aines à filer et à échanger ;  
a bonne milaine et drap de  
vos laines  
U MAGASIN  
bio BEC, Bulle  
2 GRAND'RUE 32



# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse. 1 an, Fr. 4.50  
" 6 mois 2.50  
Etranger. 1 an 9.—  
" 6 mois 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7<sup>15</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>21</sup>. — BULLE, arr. 9<sup>07</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>48</sup> 11<sup>20</sup>

**ANNONCES**  
District de la Gruyère: une  
seule insertion, 15 c.; annon-  
ces répétées, 10 c. Canton  
et Suisse, 15 c. Etranger,  
20 c. la ligne ou son espace.  
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent.  
Etranger, 40 c. la ligne.  
S'adr. à l'Agence de pu-  
blicité Haasenstein et Vo-  
gler, 84, rue de Bouleyres  
(Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

## Le commerce suisse.

Le Vorort de l'Association suisse du commerce et de l'industrie a publié un rapport très complet et documenté sur les importations et les exportations de la Suisse en 1912, en un mot sur les relations commerciales de notre pays avec les pays étrangers.

Ce rapport embrasse toutes les branches de notre activité économique et fournit aux intéressés des renseignements appréciables. Pour l'édition de nos lecteurs, nous en extrayons quelques chiffres relatifs aux branches qui nous intéressent le plus.

### Pailles tressées.

En matières premières, paille, roseaux, algues, fibres, etc., destinées à la confection de chapeaux ou à la vannerie, nous avons importé pour près de trois millions de francs et n'avons, par contre, expédié à l'étranger que pour 329 mille francs seulement.

Les tresses de paille nous sont parvenues du Japon, pour 3 millions 451 mille francs, de la Chine, pour un million 738 mille francs et d'autres pays, pour 65 mille francs, soit au total pour 5 millions 254 mille francs.

Ces pays ne se servent pas du tout de nos marchandises de ce genre.

De notre côté, nous avons exporté pour 4 millions 540 mille francs de pailles tressées, chiffre qui se répartit comme suit :

France	fr. 1.207.000
Italie	954.000
Allemagne	396.000
Autriche-Hongrie	394.000
Espagne	283.000
Bésil	266.000
Autres pays	1.040.000
Soit au total	Fr. 4.540.000

Il faut remarquer que la plus grande partie de ces marchandises sont manufacturées à la machine, au moyen de produits étrangers, dénommés plus haut.

« L'exportation, dit le rapport, aux Etats-Unis, pour les liserets, le seul article demandé, s'élevait en 1912 à 25.000 fr. seulement, contre 60.000 fr. l'année précédente. Ce marché sera bientôt perdu pour la Suisse, en raison de la concurrence toujours croissante de la Chine et du Japon. »

### BOIS

#### Bois de chauffage.

On savait que notre production indigène était insuffisante pour notre

consommation. On ne saurait plus en douter quand on saura que nous avons exporté pour 517.000 francs seulement de bois de chauffage, dont 429 mille francs en Italie seulement, alors que l'étranger nous en a livré pour trois millions 507.000 francs. Parmi nos fournisseurs, l'Allemagne vient en tête pour deux millions 447.000 fr., puis l'Autriche-Hongrie, pour 393.000 fr., la France, pour 286.000 fr., etc.

#### Bois de construction.

En bois brut, nous avons reçu pour 8 millions 775 000 francs de l'étranger, qui nous en a acheté pour 1 million 651.000 francs.

En bois travaillé, notre exportation s'est élevée à 2 millions 386.000 fr. seulement, alors que le chiffre de l'importation ascende à fr. 25.453.000. —

Nos meilleurs clients sont, par ordre d'importance, la France, l'Allemagne et l'Italie.

Nous passons sous silence les chiffres relatifs aux produits manufacturés, malgré leur grande importance; mais ils sont classés sous tant de rubriques différentes que le cadre de notre journal ne nous permet pas de les énumérer.

#### Matériaux de construction.

Sous cette rubrique, le chiffre de nos exportations dépasse considérablement celui de nos importations.

La chaux hydraulique, par exemple, nous a été fournie pour 68.000 fr. par les pays étrangers qui nous en ont par contre acheté pour 505.000 francs.

En ciment Portland, nous avons livré à nos voisins pour une somme de 1,551,000 fr. et nous leur avons acheté pour 258,000 fr. seulement.

Nos plus gros clients sont l'Allemagne, 973,000 fr., la France, 373,000 francs, les Pays-Bas, 197,000 fr., etc.

## NOUVELLES SUISSES

**L'aviation militaire.** — Interviewé par l'*A B C* au sujet d'une prétendue mission de l'aviateur Bider à Berlin, le colonel Audéoud, membre de la commission chargée d'étudier l'achat d'aéroplanes pour l'armée suisse, a fait les déclarations que voici :

« Bider n'est allé à Berlin qu'à titre privé. Ne pouvant être employé à l'aviation militaire suisse que dans bien des mois, il a accepté, en attendant, des propositions très avantageuses d'une maison allemande. L'opi-

nion qu'il a de ces appareils ressort du domaine personnel; mais tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il a commandé un autre appareil, marque Blériot.

Quant à la commission militaire, elle a envoyé un questionnaire très complet à une quinzaine de maisons d'aéroplanes, tant françaises qu'allemandes, leur indiquant à toutes les conditions que nous réclamions de nos appareils, soit biplans, soit monoplane. Plusieurs de ces réponses nous sont déjà parvenues. La semaine prochaine, nous nous réunirons et nous procéderons à un premier triage. Nous nous transporterons ensuite, accompagnés d'un constructeur et d'un aviateur, sur les places d'essais de chacune des maisons retenues, et examinerons tout cela sans idée préconçue, vous pouvez m'en croire. Bien que seul welsche de la commission, je connais assez l'esprit ouvert et la conscience professionnelle de mes collègues pour pouvoir affirmer qu'aucune des inquiétudes récemment affichées dans une partie de la presse et de l'opinion romandes n'a sa raison d'être. »

**Régie des alcools.** — Le budget de la régie fédérale des alcools pour 1914 présente aux recettes la somme de 15.400.000 francs et aux dépenses 8.220.000 francs, soit un excédent de recettes de 7.180.000 francs. Sur ce bénéfice 7.153.733 francs seront versés aux cantons, soit 1 fr. 90 par tête de population.

**Zurich.** — Le chasseur meurtrier. — Dans l'affaire du journalier Henri Ott, retrouvé dans une forêt près de Au, avec une charge de grenaille dans la tête et qui succomba pendant qu'on le transportait à l'hôpital, le coupable s'est dénoncé à la préfecture de Munchwilen. C'est un chasseur nommé Aloys Zuber, de Büschegg, dans la commune d'Au. Il a déclaré qu'il avait lâché son coup de fusil croyant tirer sur un renard.

**Berne.** — Mystérieuse maladie. — Une mystérieuse maladie, dont les enfants sont les victimes, a fait son apparition à Berne, après avoir sévi dans le canton de Thurgovie. La semaine dernière, un garçonnet de neuf ans, fils d'un facteur, se plaignit de ressentir une certaine lourdeur dans une jambe. Bientôt, le membre s'engourdit, au point de provoquer une

claudication. A 6 heures du soir, l'enfant ne pouvait plus mouvoir sa jambe, et un bras s'engourdissait à son tour.

Sa sœur, âgée de 6 ans, était saisie aussi du même mal. Dans la nuit, le malaise s'étant propagé sur tout le corps, un médecin fut appelé. Mais quand il arriva, les deux enfants étaient morts.

## A L'ÉTRANGER

### Terrible collision de trains. 47 morts.

Une horrible catastrophe de chemin de fer s'est produite, mardi soir, en gare de Melun, à la suite d'une collision, entre le train rapide n° 2, venant de Marseille, et le train-poste n° 11, venant de Paris, qui se dirige sur Besançon, Pontarlier, Neuchâtel et Lausanne, et arrive dans cette dernière ville à 6 h. 15 du matin. Le train n° 2 a pris feu et il y a 47 tués et nombreux blessés.

L'accident s'est produit à 9 h. 20, à la bifurcation Melun-Corbeil. Le rapide de Marseille a été tamponné par le train-poste n° 11. Les deux machines ont été brisées. Le train 2 prit immédiatement feu, par suite de l'explosion des réservoirs à gaz. La chaleur était telle qu'on ne pouvait en approcher. Les voyageurs enfermés dans les wagons poussaient des cris affreux, tandis que ceux qui avaient pu s'échapper couraient affolés dans les champs.

De la gare de Melun, on accourut sur le lieu de la catastrophe et le sauvetage commença dans la nuit. La troupe, appelée, participa au sauvetage.

Dès que la gare de Paris eut été informée, un train de secours fut expédié sur le lieu de la catastrophe. Y prirent place le haut personnel de la compagnie, des médecins et chirurgiens ainsi que le chef de cabinet du ministre des travaux publics.

#### Ce que disent les survivants.

Le *Matin* dit que la plupart des voyageurs qui se trouvaient dans le train de Marseille étaient de nationalité hollandaise. Certains d'entre eux, descendus dans un hôtel près de la gare, sont encore anéantis par l'émotion que leur a causé la catastrophe. L'un d'eux a déclaré :

« Nous commencions à nous lever pour rassembler nos bagages en vue

de débarquer à Paris, lorsqu'un choc se produisit. Le train s'arrêta brusquement. Nous fûmes jetés violemment les uns sur les autres. Les vitres volèrent en éclats. Personne parmi nous ne fut blessé. En hâte, nous sortîmes du compartiment. Derrière nous, le train flambait. C'est tout ce que nous avons vu de la catastrophe. »

Un postier qui se trouvait dans le train tamponneur déclare que le wagon chargé du courrier pour Marseille, Tunis et l'Algérie est engagé complètement sous la machine. Il croit que vingt de ses camarades sont tués.

**La faute du mécanicien.**

Les magistrats ont commencé leur enquête.

On a constaté que les aiguilles 27 et 24 ont été parfaitement actionnées par le levier du poste n° 1.

Interrogé, le mécanicien Dumaine a fait les déclarations suivantes :

« Un signal, celui du petit disque répétiteur, a dû m'échapper. Je reconnais qu'il était à l'arrêt ; il me sembla que les deux autres me donnaient la voie libre. »

Je ne me suis aperçu de la présence du train 11 que lorsque la catastrophe était inévitable. Je me suis trouvé enseveli sous le charbon de la machine. »

Et Dumaine, d'un geste abattu, fait l'aveu de sa lourde faute professionnelle.

Le *Matin* dit que le professeur Bordas, qui se trouvait dans le rapide et qui prit part à l'organisation des premiers secours, dit ceci :

« Nous allions à une allure d'au moins 100 kilomètres à l'heure. Il faisait un brouillard affreux. Il n'est pas étonnant que le mécanicien n'ait pas vu ou mal vu les signaux. »

— **Le déficit français.** — Le gouvernement a déposé à la Chambre ses projets financiers.

L'augmentation des dépenses est d'environ 681 millions, et l'insuffisance des recettes est évaluée à 794 millions. Les principales augmentations de dépenses proviennent du Maroc pour 202 millions, de l'application de la loi de trois ans pour 170 millions, et des autres chapitres de la défense nationale pour 174 millions.

Le gouvernement propose de pren-

dre sur la dette flottante 404 millions des dépenses du Maroc, pour lesquelles un projet d'emprunt sera déposé. Cent millions de l'excédent des recettes de 1912 seront inscrits au projet de budget de 1914. Il reste à trouver environ 288 millions, qui seront obtenus par des redressements de taxe et de nouveaux impôts.

**Espagne.** — **Terrible accident au Rio Tinto.** — On mande de Rio-Tinto que cinq contremaitres anglais et deux contremaitres espagnols qui étaient descendus dans le puits incendié de San-Dionisio, sont morts asphyxiés.

Mardi soir a eu lieu l'enterrement des victimes. Un ingénieur-adjoint, également anglais, étant descendu dans le puits pour tenter le sauvetage, a dû, à la suite d'un commencement d'asphyxie, être transporté à l'hôpital. Son état est très grave.

**Japon.** — **Deux torpilleurs japonais coulés.** — Près de Pakio, deux torpilleurs sont entrés en collision et ont coulé bas. Les équipages ont été sauvés.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Musiques fribourgeoises.**

— Le Comité cantonal de la Société des Musiques fribourgeoises, réuni à Fribourg, dimanche dernier, a fixé la date de la 11e Fête cantonale de musique qui aura lieu à Estavayer, sur le dimanche 24 mai 1914.

Il a en outre nommé directeur de fête et des morceaux d'ensemble, M. Henri Jemmely, directeur de la Musique *La Persévérance* d'Estavayer.

**Le feu.** — Un incendie dont on ignore la cause a détruit le Café de la Veveyse, entre Châtel-Saint-Denis et Saint-Légier. De grandes provisions de fourrages ont été la proie du feu.

**Ventes de lait.** — Les ventes de lait pour 1914 battent leur plein dans nos campagnes. En voici quelques-unes : Autigny, 15 cent. le kilog. et 2000 fr. de location ; Chénens, 15 cent. et 1200 fr. de location ; Cottens, 15 cent. et 2000 fr. ; Praroman, 15 et demi cent. l'été et 15 cent. l'hiver, plus 1800 fr. de location ; Tinterin, 15 cent. et 1500 fr. ; Cormérod, 15 1/2 cent. l'été et 14 1/2 l'hiver, plus 1000 fr. de location ; Romont, 16 cent. et 2200 fr. ; La Joux, 15 cent. l'été et 14 l'hiver, plus 1100 fr. de location ; Villariaz, 14 1/2 cent. et 800 fr. ; Auboranges, 15 cent. et 1100 fr. ; La Tour-de-Trême, 16,3 cent. l'été, 15,7 cent. l'hiver, et 2200 fr. de loyer ; Riaz, 15

cent. l'été et 14 cent. l'hiver, plus 800 fr. ; Estavannens, 13 cent. et 150 francs.

**Pisciculture.** — Le *Bulletin suisse de pêche et pisciculture* annonce que le Département fédéral de l'intérieur a fait droit aux revendications de la Société fribourgeoise de pêche, laquelle attribuait aux usines hydro-électriques le dépeuplement de la Sarine.

L'entreprise hydro-électrique de Montbovon (usine de secours à Romont) devra établir une échelle à poissons sur la Glâne et y verser annuellement 1000 truitelles. L'entreprise de Thusy-Hauterive se voit aussi imposer une échelle à poissons à Thusy et le versement de 5000 truitelles, celle de Fribourg 8000 truitelles par année. Celle-ci est, en outre, astreinte à laisser couler dans l'ancien lit de la Sarine, entre la Maïgrange et l'Oelberg, même pendant les basses eaux, une quantité d'eau suffisante pour diluer les matières organiques déversées par les égouts de la ville, de manière qu'il soit possible aux poissons d'y vivre et d'y séjourner. La quantité d'eau nécessaire pour atteindre le but que l'on se propose sera déterminée par des essais.

**BRÈVES NOUVELLES**

— Suisse —

Le budget cantonal soleurois pour 1914 prévoit un déficit de 183,752 francs, avec 4,702,388 francs aux dépenses contre 4,518 mille 636 francs aux recettes.

— Sur l'alpe d'Ursenbach (Berne) un garçon de 17 ans est tué à coups de hache par un berger, simple d'esprit, âgé de 55 ans.

— A Lotzwill (Berne), un jeune homme est blessé dangereusement d'un coup de fusil, arme que son frère manie imprudemment.

— Le consulat italien de Bâle est cambriolé par des malfaiteurs qui emportent une somme de mille francs.

— La grande scierie qui se trouve près de la gare d'Arth-Goldau est détruite par un incendie, ainsi que 2 maisons voisines.

— A Froideville (Vaud), un petit garçon de deux ans tombe dans une fosse à purin. Quand on le retire, il a cessé de vivre.

— L'ex-portier d'un hôtel de Sainte-Croix est abordé par un sous-marin. Les deux bâtiments sont sérieusement atteints.

— Au Brésil, une collision se produit entre deux express du Mogiano Railway ; il y a cinquante morts et plusieurs blessés.

— Un ouvrier fumiste de Maison Neuve, près Nancy, tombe d'une hauteur de 30 mètres dans un haut-fourneau où il est presque carbonisé.

— Etranger —

A Jammischki (Russie), une famille d'un marchand juif, composée de douze personnes, est assassinée. Les meurtriers sont arrêtés.

— Près d'Hyères (France), un torpilleur est abordé par un sous-marin. Les deux bâtiments sont sérieusement atteints.

— Au Brésil, une collision se produit entre deux express du Mogiano Railway ; il y a cinquante morts et plusieurs blessés.

— Un ouvrier fumiste de Maison Neuve, près Nancy, tombe d'une hauteur de 30 mètres dans un haut-fourneau où il est presque carbonisé.

**GRUYÈRE**

**Le système du « Fribourgeois ».** — Nous avons eu la courtoisie de répondre aux questions que se croyait devoir nous poser notre confrère le *Fribourgeois*. Mais il se garde bien, prétextant son ignorance, de nous fournir les renseignements demandés.

Il devient même d'une outrecuidante indiscretion en continuant ses tendancieuses investigations au sujet du fonds Chenaux. Nous vous l'avons dit et nous nous permettons de vous le répéter, ce fonds n'a jamais été, (heureusement), en mains des fameux financiers dont vous cachez jalousement les méfaits.

Le *Fribourgeois*, dans son inconscience ou son manque de bonne foi, nous reproche « de nous abandonner à notre dévergondage de personnalité ». Chacun sait que, sous ce rapport-là, nul ne pourrait rendre des points au *Fribourgeois*. En cette occasion, si, par exception, nous l'avons suivi sur son terrain favori, ce fut pour lui prouver par un exemple que nous ne manquerions pas de matière pour lui clore le bec.

Le *Fribourgeois* vient d'avouer que la soirée du Cercle catholique n'a pas été renvoyée à cause de la fête du jour, mais à cause du sermon du jubilé de l'église paroissiale. Que nous importe le choix du jour ? Mais ce que nous trouvons plus que singulier, c'est que le *Fribourgeois*, lequel veut paraître plus catholique que le pape, tolère que ses amis festoient un soir de fête religieuse comme la Toussaint.

**Cours professionnels de dessin.** — Les cours professionnels de dessin aux apprentis et ouvriers de la Commune de Bulle recommenceront mardi, 11 novembre 1913, à 8 h. du soir, au local ordinaire, rez-de-chaussée du bâtiment des Chanoines.

A teneur de l'art. 39 du Règlement sur les apprentissages, ces cours sont obligatoires pour tous les apprentis domiciliés dans la commune. Ils sont facultatifs pour les ouvriers.

Le secrétariat communal de Bulle recevra les inscriptions jusqu'à lundi 10 novembre, à 5 h. du soir.

**Soirée familière du Corps de Musique.** — Nous rappelons à l'attention de nos lecteurs la soirée familière organisée par le Corps de Musique, qui aura lieu dimanche soir, à 8 h., dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes.

La soirée commencera par quelques productions musicales.

d'hui, j'ai assisté à trop d'injustices... Bref, quand je serai en liberté, je reviendrai ici à Rouen, pour reprendre mon dépôt.

— Je serai là à votre disposition.

— Car en ce moment j'aurai besoin de ces papiers. Alors, si ça ne va pas mieux pour vous, je vous aiderai à vous débrouiller, je vous ferai travailler. En attendant, je vais vous prêter quelque chose. Vous voulez bien ?

Chabert ne répondit pas.

— Si vous ne le prenez pas pour vous, fit Maurin, prenez-le pour votre femme, qui souffre et qui va avoir besoin de soins.

— Soit, fit Chabert, mais c'est un prêt.

— C'est un prêt.

Et Maurin, fouillant dans son gousset, en retira une dizaine de pièces de cinq francs et sans les compter, les remit à Chabert confus.

— Non, non, protesta Chabert, c'est trop.

— Mais non, mais non, insista Maurin, prenez tout, je suis si heureux de vous venir en aide... Je regrette seulement de ne pas pouvoir faire plus.

Chabert s'était mis à compter l'argent.

— Que faites-vous ? questionna Maurin.

**FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »**

**L'Enfant du Trocadéro**

PAR MARC MARIO.

— Et le pire, c'est que je ne vois pas le moyen d'en sortir. Sans cette brave Mme Bernardin, la patronne du débit de vin, chez laquelle nous logeons et qui a été un bon Dieu pour nous, je ne sais pas ce que nous serions devenus.

— Comment, mon pauvre Chabert, c'est à ce point ?

— Hélas ! oui... Ah ! je suis très malheureux, et je souffre, mon pauvre ami, je souffre atrocement... Ma femme s'en va peu à peu, je le vois bien, ses forces l'abandonnent.

— Mais il ne faut pas rester comme ça.

— Que voulez-vous que je fasse ?

— Il faut vous adresser à vos amis.

— On n'a jamais d'amis quand on est dans la peine.

— Et moi, Chabert ? fit Maurin en lui tendant la main.

— Ah ! chef, vous, vous, c'est autre chose.

— Ne suis-je donc pas un ami ?

— Si... si...

— Alors, pourquoi n'être pas venu à moi.

— Je n'ai pas osé.

— Vous avez eu tort.

— Je craignais d'être importun et puis je vous devais tant.

— Raison de plus, si vous me deviez la vie, pour me faire savoir que vous étiez malheureux. Aujourd'hui que je le vois, tout va changer.

— Oh ! si vous pouviez dire vrai.

— Je ferai mieux que dire. Et d'abord vous allez me permettre.

En disant cela, Maurin porta la main au gousset de son gilet.

— De l'argent ? fit Chabert.

— Un peu.

— Non, non... je vous en prie.

— Mais pourquoi ?

— Parce que...

— Parce que... ce n'est pas une raison. Je ne veux pas vous voir ainsi malheureux. Je vais vous donner...

— N'insistez pas.

— Si, j'insisterai, je le veux. Ça ne me gêne pas.

— Oh ! vous ne direz pas le contraire... Je sais... vous avez trop bon cœur.

— Encore une fois, ne refusez pas. Si je vous en propose, c'est que je puis le faire sans me gêner ; et puis, quand je me gênerais un peu, voilà-t-il pas une belle affaire ! J'en ai, vous aurez votre part... Cette affaire dont je vous ai parlé me rapporte beaucoup.

— Non, encore une fois, merci, chef... je vais bientôt travailler.

— Oui, mais en attendant ?

— Je ferai comme j'ai fait jusqu'alors, je végéterai.

— Eh bien ! c'est cela que je ne veux pas. Je ne vais pas vous donner de l'argent, je vais vous en prêter... Prêter, vous ne refuserez pas... Vous me rendrez cela quand et comme vous pourrez... quand je serai libéré, car je suis libérable dans un an et demi.

— Et vous ne rengagez pas.

— Oh non ! j'en ai plein le dos du métier militaire.

— Pourtant, dans le temps...

— Dans le temps, ce n'était pas aujourd'hui.

**Affaire de D**  
renvoyons à notre article intitulé de *Drogne*.

**Marché heb**  
Malgré l'état de chemins boueux, été très fréquenté, dement terminé.

Abondants encore ont trouvé un succès fruits par contre offerts à des prix de luxe. Sous nagères ont pu faire à quatre pour 60 à 3 fr. 40 le kilo.

**A la campagne**  
encore, les prairies de bétail, qui y trouvent dante pâture.

Il n'était pas des Monts de Riad core leurs troupeaux, dans la nuit la neige a blanchi Elle s'est aventurée, provoquant des températures. Les rentrer à l'étable gime sec.

Vendredi matin, vendue jusque dans nous ramènera sa

**ÉTAT CIVIL**

— Nais

Octobre 13. Remtherine, fille de F Charmey, et de Elis

20. Savary, Adèle les, agriculteur, de l

23. Castella, Josepold, négociant, de

25. Frossard, Jean

26. Glasson, Yphonse, imprimeur,

29. Barras, Emile agriculteur, de Chât

28. Deillon, Louis

29. Gribi, Marthe architecte, de Bûre

Berthe-Mathilde Vu

— D

Octobre 13. Mivrosellier-tapissier, de 1879.

— Je compte, il pour vous rendre.

Et l'ami de l'anci mit à faire le comp

Maurin, impatient montre.

Chabert s'en aper

— Vous êtes pres

— C'est à dire qu

ter le train.

— Oh ! vous avez

— Oui, mais je p

nant.

« Accompagnez-m

— Avec grand pl

Les deux homme

Chabert, lui, était s'était illuminé d'un

— Soixante-quin

Pour lui, dans l'é

ces, cette pauvre so

Maurin, en pass

solda les consomm

Chabert, lui, adr

à Mme Bernardin q

chant vers son oeci

— Allons, monsie

la chance va peut é

GRUYÈRE

**ne du « Fribour- »**  
 Nous avons eu la cour-  
 dre aux questions que  
 ir nous poser notre con-  
 rgeois. Mais il se garde  
 ant son ignorance, de  
 es renseignements de-

me d'une outrecuidante  
 continuant ses tendan-  
 gations au sujet du fonds  
 s vous l'avons dit et  
 mettons de vous le répé-  
 a jamais été, (heureu-  
 ains des fameux finan-  
 cachez jalousement les

geois, dans son incons-  
 manque de bonne foi,  
 « de nous abandonner à  
 d'usage de personnalités ».  
 que, sous ce rapport-là,  
 t rendre des points au  
 En cette occasion, si,  
 nous l'avons suivi sur  
 avori, ce fut pour lui  
 n exemple que nous ne  
 pas de matière pour lui

geois vient d'avouer que  
 ercle catholique n'a pas  
 cause de la fête du jour,  
 du sermon du jubilé de  
 siale. Que nous importe  
 ur? Mais ce que nous  
 que singulier, c'est que  
 is, lequel veut paraître  
 ue que le pape, tolère  
 festoient un soir de fête  
 me la Toussaint.

**professionnels de**  
 Les cours professionnels  
 apprentis et ouvriers de  
 de Bulle recommencer-  
 1 novembre 1913, à 8 h.  
 local ordinaire, rez-de-  
 bâtiment des Chanoines.  
 e l'art. 39 du Règlement  
 atissements, ces cours sont  
 pour tous les apprentis  
 s la commune. Ils sont  
 ur les ouvriers.

**riat communal de Bulle**  
 scriptions jusqu'à lundi  
 à 5 h. du soir.

**amilière du Corps**  
**ce.** — Nous rappelons à  
 nos lecteurs la soirée fa-  
 isée par le Corps de Mu-  
 ra lieu dimanche soir, à  
 grande salle de l'Hôtel

commencera par quelques  
 musicales.

**Affaire de Drognens.** — Nous  
 renvoyons à notre prochain numéro  
 un article intitulé: *Clôture de l'affaire*  
*de Drognens.*

**Marché hebdomadaire.** —  
 Malgré l'état de la température et les  
 chemins boueux, le marché de jeudi a  
 été très fréquenté, mais il n'est rapi-  
 dement terminé.

Abondants encore, les légumes verts  
 ont trouvé un facile écoulement. Les  
 fruits par contre assez rares étaient  
 offerts à des prix qui en font un arti-  
 cle de luxe. Sous les Halles, nos mé-  
 nagères ont pu faire provision d'œufs  
 à quatre pour 60 centimes et de beurre  
 à 3 fr. 40 le kilo.

**A la campagne.** — Mercredi  
 encore, les prairies étaient peuplées  
 de bétail, qui y trouvait encore abon-  
 dante pâture.

Il n'était pas jusqu'aux pâturages  
 des Monts de Riaz qui n'eussent en-  
 core leurs troupeaux. Malheureusement,  
 dans la nuit de mercredi à jeudi,  
 la neige a blanchi nos montagnes.  
 Elle s'est aventurée jusqu'à 1200 mè-  
 tres, provoquant une subite baisse de  
 température. Les troupeaux ont dû  
 rentrer à l'étable et se mettre au ré-  
 gime sec.

Vendredi matin, la neige est des-  
 cendue jusque dans la plaine. Cela  
 nous ramènera sans doute le beau.

**ÉTAT CIVIL DE BULLE**

**— Naissances. —**

Octobre 13. Remy, Emma-Augusta-Ca-  
 thérine, fille de François, machiniste, de  
 Charmey, et de Elise, née Vernaz.

20. Savary, Adèle-Françoise, fille de Ju-  
 les, agriculteur, de Bulle et Riaz, et de Co-  
 lette-Angèle, née Barras.

23. Castella, Joseph-Ernest, fils de Léo-  
 pold, négociant, de Sâles et Albeuve, et de  
 Joséphine, née Remy.

25. Frossard, Jean-Joseph, fils de Jules, de  
 Romanens, et de Elisabeth, née Wyss.

26. Glasson, Yvonne-Julia, fille d'Al-  
 phonse, imprimeur, de Bulle, et de Marie-  
 Joséphine, née Esseiva.

29. Barras, Emile-Antoine, fils de Oscar,  
 agriculteur, de Châtel-s.-Montsalvens, et de  
 Marie-Lucie, née Buchs.

28. Deillon, Louise-Hélène-Yvette, fille de  
 Robert, boucher, de La Joux, et de Lucie,  
 née Folly.

29. Gribi, Marthe-Berthe, fille de Ernest,  
 architecte, de Büren sur Aar (Berne), et de  
 Berthe-Mathilde Vuille, dit Bille.

**— Décès. —**

Octobre 13. Mivroz, Alphonse-Alexandre,  
 sellier-tapissier, de Bulle, né le 18 octobre  
 1879.

— Je compte, il faut bien que je sache  
 pour vous rendre.

Et l'ami de l'ancien sergent-major se re-  
 mit à faire le compte de l'argent.

Maurin, impatient, nerveux, regardait sa  
 montre.

Chabert s'en aperçut.

— Vous êtes pressé ?

— C'est à dire que je ne voudrais pas ra-  
 ter le train.

— Oh ! vous avez encore le temps.

— Oui, mais je préfère m'en aller mainte-  
 nant.

« Accompagnez-moi jusqu'à la gare.

— Avec grand plaisir.

Les deux hommes se levèrent.

Chabert, lui, était transfiguré, son visage  
 était illuminé d'un rayon de bonheur.

— Soixante-quinze francs ! murmura-t-il.

Pour lui, dans l'état actuel de ses finan-  
 ces, cette pauvre somme c'était la fortune.

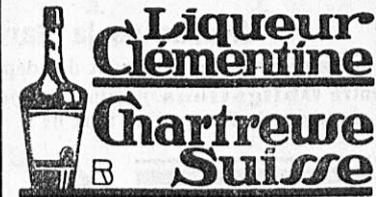
Maurin, en passant devant le comptoir,  
 solda les consommations, salua et sortit.

Chabert, lui, adressa un éloquent sourire  
 à Mme Bernardin qui murmura, en se pen-  
 chant vers son oreille :

— Allons, monsieur Chabert, du courage,  
 la chance va peut être tourner.

(A suivre.)

Exigez dans tous les  
 cafés, hôtels et restaurants l'exquise



**Les maux**

comme l'asthme, la grippe et le catarrhe  
 des bronches font désespérer bien des  
 gens, surtout pendant de longues insom-  
 nies. L'excellent emplâtre « Rocco », ap-  
 précié du monde entier comme remède  
 contre les rhumatismes, guérit en peu de  
 temps aussi les maladies surnommées.

Exiger le nom « Rocco ».

Dans toutes les pharmacies à fr. 1.25.

**Fromage maigre salé**

depuis 0.35 cent. le 1/2 kg.  
 par 3 à 5 kg.

à l'Agence agricole  
 Aug. BARRAS, Bulle

**ON CHERCHE**

une jeune fille agréable et intelligente,  
 pour aider au Café et aux travaux d'un mé-  
 nage aux environs de St-Gall ; occasion  
 d'apprendre l'allemand.

S'adresser à F. Kolb, au Lion, Brug-  
 gen (près St-Gall). 1739

**EMPLOYÉ**

de confiance, fort, connaissant la manutention  
 des marchandises et les soins des che-  
 vaux, est demandé.

S'adresser par écrit à Haasenstein et  
 Vogler, Bulle, sous H 1968 B.

**Docteur ALLEMANN  
 de retour.**

**A vendre**

une certaine quantité de bois pour le  
 potager et des fagots, biens secs,  
 chez Isidore Wicky, à Morlon.

On désire prendre à la campagne,  
 un ou deux

**enfants en pension.**

Bons soins assurés.  
 S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo-  
 gler, Bulle sous H 1971 B. 1745

**Vente juridique  
 d'outillage de menuiserie.**

L'Office des faillites de la Gruyère  
 exposera en vente, par voie d'enchères  
 publiques, **jeudi 13 novembre**  
**1913, dès 10 heures,** devant le  
**Château de Bulle, une grande**  
**quantité d'outillage de menuisier,** ap-  
 partenant à la Masse SCHALLER Ju-  
 les, menuisier, à Bulle, comprenant  
 spécialement rabots en tous genres  
 moulins, varlopes, guillaumes, ciseaux,  
 gonges, becs d'âne, perceurs, scies,  
 mèches, filières à bois, presses, serre-  
 joints, équerres, marteaux, tenailles,  
 niveaux, ainsi qu'un pupitre, une  
 presse à copier, etc., etc.

**On débitera**  
**samedi, aux abattoirs, de la viande**  
**de cheval à 60 et 70 centimes le kilo.**

**A vendre**

un lit, un fauteuil et un potager,  
 chez Mlle Andrey, sage-femme, à  
 Cerniat.

Dimanche 16 novembre 1913

**Cassée**  
 à l'AUBERGE de la

**Croix-Blanche, HAUTEVILLE**

Bonne musique.

Invitation cordiale. Yerly, aubergiste.

**TRANSPORTS FUNÈBRES**  
 à destination de tous pays  
**MURITH-DUPARC-FERT** Anselme MURITH, succ.  
 Genève Téléphone 121  
**CERCUEILS** de tous genres prêts à livrer tout de suite.  
**TARIFS LES PLUS MODÉRÉS**  
 Dépôts pour le canton de Fribourg :  
**BULLE, M. Joseph Baudère, ébéniste.**  
**CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schröter.**

**A VENDRE**  
 un poulain de 18 mois, manteau rouge,  
 race du pays.  
 S'adresser à Edouard Dupré, à Vil-  
 larvillard.

**SOUMISSION**  
 Le Conseil communal de Riaz met  
 en soumission la reconstruction à neuf et l'a-  
 grandissement de sa ferme de Planche-Mon-  
 tant, sur les Monts.  
 Les soumissions seront reçues jusqu'au  
**samedi 15 novembre** prochain, à 7 h.  
 du soir, au bureau communal, où l'on pourra  
 prendre connaissance du cahier des charges  
 et conditions.  
 Riaz, le 4 novembre 1913.  
 Par ordre: *Le Secrétaire.*

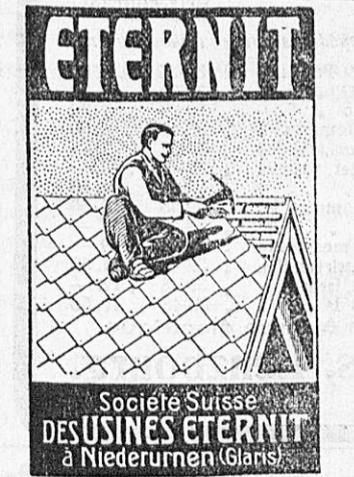
**Mises de bois.**  
 Le 17 novembre prochain, à 2 h. du  
 jour, à l'Auberge communale, la Com-  
 mune de Lessoc exposera en vente, par  
 voie de mises publiques, une certaine quan-  
 tité de bois en déperissement, situés dans ses  
 différentes forêts. Le forestier sera à la dis-  
 position des miseurs dès 8 heures du matin,  
 le jour de la mise, pour voir les bois.  
*Le Secrétaire communal.*

**Mises de bois.**  
 Le vendredi 21 novembre pro-  
 chain, la Commune de Le Pâquier  
 exposera en vente, par voie de mises publi-  
 ques, environ 350 m<sup>3</sup> de beau bois de com-  
 merce et construction, 50 stères bois de  
 chauffage, 40 tas de branches et débris et  
 1000 fagots d'écorce ; le tout préparé dans  
 sa forêt de Sauthaux.  
 Rendez-vous des miseurs à 1 h. du soir, à  
 la gare de Le Pâquier.  
 Le Pâquier, le 3 novembre 1913.  
 Par ordre: *Le Secrétaire.*

**A vendre 4000 pieds de**  
**foin et regain**  
 à consommer sur place ou à distraire.  
 S'adresser à Auguste Ruffieux, Broc.

**A vendre**  
 une truie portante de 14 semaines, 1<sup>re</sup> ni-  
 chée, chez Alexis Nydegger à Morlon.

**Pailles tressées.**  
 Les soussignées informent leurs tressenses  
 et fournisseurs de pailles tressées qu'elles  
 achètent les liserets dans toutes les lar-  
 gues, fins, moyens et gros aux plus hauts  
 prix du marché.  
**L. REMY & Cie**  
 26, Grand'ruc, BULLE.



Garantie contre les ouragans.  
 Excellente ardoise pour couverture et re-  
 vêtements de façades.  
 Durée illimitée. Garantie 10 ans.  
 Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

**A louer**  
 au centre de la Grand'ruc, à Bulle,  
 magasin boulangerie-pâtisserie,  
 avec dépôt et autres dépendances.  
 Eventuellement ces locaux seront loués  
 pour un autre genre de commerce. Entrée  
 au plus tôt.  
 S'adresser à l'Agence Aug. Barras,  
 Bulle. 1725

**A louer un logement.**  
 S'adresser à Isidore Genilloud.

**Vente de bois**  
**Samedi 8 novembre, la Commune**  
**de Morlon** vendra en mises dans ses forêts  
 de Bouleyres et de Mottaux un bon  
 nombre de tas de lattes, grandes et petites, des  
 tas pour fagots et autres bois déperissants.  
 Rendez-vous à 1 heure du jour au de-sus  
 des Oies.  
 Morlon, le 31 octobre 1913.  
*Le Secrétariat communal.*

**Grande salle**  
**de l'Hôtel des Alpes**  
**Dimanche 9 novembre**  
 8 h. soir 8 h. soir

**Soirée familière**  
 organisée par le  
**CORPS DE MUSIQUE de la VILLE**  
 Invitation cordiale. LE COMITÉ

**VILLE DE BULLE**  
**VENTE DE BOIS**  
**Lundi 17 novembre 1913, la Com-**  
**mune de Bulle** vendra dans ses forêts, en  
 mises publiques :  
 400 m<sup>3</sup> billons ;  
 60 moules ;  
 2000 fagots.  
 Rendez-vous des miseurs, avec sac garni,  
 au chalet du Rio-Berthoud, à 9 1/2  
 heures. 1697

**2 bons charretiers**  
 sont demandés tout de suite.  
 S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo-  
 gler, Bulle, sous H 1768 B. 1541

**Mme F. Ormin**  
 SAGE-FEMME  
 reçoit des pensionnaires à toute  
 époque.  
 Consultations tous les jours.  
 Téléphone 4588.  
 Confort. — Prix modérés.  
 Près de la Gare.  
 Rue de Berne, GENEVE.

**Agence agricole Suisse**  
 Autorisée par l'Etat  
 Demande toujours bons vachers et  
 fromagers, domestiques (bons gages).  
 Gilgon-Gavard, rue Gutenberg 3 b.,  
 1187 Genève.



## BANQUE CANTONALE fribourgeoise

FONDEE EN 1850

avec le concours et sous la surveillance de l'Etat.

Nous émettons actuellement au pair, des

**Obligations**  $4 \frac{3}{4} \frac{0}{0}$

de notre Banque, à 2-5 ans fixe, dénonçables ensuite réciproquement en tous temps, à six mois. Les titres sont délivrés en coupures de Fr. 500 et plus, au porteur ou nominatifs, avec coupons semestriels ou annuels. Frano de timbre.

Nous acceptons en paiement des obligations d'autres banques. Les titres de notre banque sont gardés gratuitement. Les versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° IIa 162 Agence de la Gruyère.

Conditions spéciales pour des placements importants.

**FRIBOURG, près de la Poste.**

Agences à Bulle, Châtel-St.-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.



Après les fatigues ou avant des efforts corporels, de larges ablutions au Savon aux fleurs de foin de Grolich rafraichissent et procurent un sentiment de bien-être.

**Les chaussures Hirt**  
sont les meilleures

Garantie pour chaque paire.

Demandez prix-courant!

Nous expédions contre remboursement:

Souliers ferrés pr. fillettes N° 26-29	Frs. 4.80	N° 30-35	Frs. 5.80
Souliers de dimanche	26-29 4.80	30-35	5.80
Souliers ferrés pr. garçons	30-35 6.—	36-39	7.30
Souliers de travail, ferrés, pour femmes		36-43	6.80
Bottines à lacets garnies, pour dames, solides		36-42	7.—
Bottines à lacets pour dames, cuir box, élégantes		36-42	10.—
Bottines à boutons		36-42	10.50
Souliers de travail, ferrés, pour hommes 1 <sup>a</sup>		39-48	8.50
Bottines à lacets		39-48	9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs		39-48	9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs, cuir box, élég.		39-48	11.50
Bottines à lacets pour messieurs, cuir box, forme Derby		39-48	12.—
Souliers militaires, ferrés, solides 1 <sup>a</sup>		39-48	10.50

Atelier de réparations à force électrique.

**Rod. Hirt & fils, Lenzbourg.**

**Pierre MAURON, Négociant, Bulle,**

Place du Champ de foire.

Vente et échange de Laines du pays.

Spécialité de Milaines, Toiles et Trièges tissés à la main.

Tissus en tous genres.

Travaux à façon pour particuliers.

## Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare, à **BULLE**

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent:

contre **Obligations** nominatives ou au porteur, à 3 ou 5 ans, timbre à la charge de la Banque, au taux de:

$4 \frac{3}{4} \frac{0}{0}$

en Caisse d'épargne, à partir de 1 fr. avec maximum illimité:

$4 \frac{1}{4} \frac{0}{0}$

en **compte courant créancier** à échéance fixe: taux à convenir, en compte courant créancier, à vue.

Les versements peuvent aussi être effectués sans aucun frais à tous les bureaux de poste, à notre compte de chèques postaux II 188.

## CRÉDIT GRUYÉRIEN, BULLE

Nous recevons actuellement des fonds:

en dépôt à terme contre titre nominatif ou au porteur, au  $4 \frac{3}{4} \frac{0}{0}$

en dépôt d'épargne, au  $4 \frac{1}{4} \frac{0}{0}$

Les dépôts en compte-courant de toute nature sont reçus aux meilleures conditions.

## ÉPARGNE + SUISSE

Siège social: GENEVE 11, Rue du Prince.

SOCIÉTÉ MUTUELLE & COOPÉRATIVE  
(Titre XXVII du Code fédéral des Obligations)

Constitution d'un capital  
par des versements minimes  
à partir de 5 fr. par mois.

Capital garanti. — Sécurité absolue.  
Convient également à l'enfant.

Les fonds capitalisés dès le premier versement  
sont convertis en obligations à primes de 1<sup>er</sup> ordre.

Le Portefeuille initial est constitué  
par les Fondateurs.

Bonnes chances de gain sans risque pour le capital.

Demandez prospectus et statuts.

## Hôtel de la Grue BROC

Le soussigné a l'avantage d'informer ses amis, connaissances, et le public en général, qu'il dessert le susdit établissement à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

**BONNES CONSOMMATIONS**  
Se recommande,

**SERVICE SOIGNÉ**

**Pierre VERDAN.**

## Banque Populaire Suisse

Garantie des déposants:

Le capital versé et les réserves s'élevant à 76 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur

**Carnets d'épargne**

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait. Sur désir, nous délivrons des coffrets d'épargne.

Taux actuel  $4 \frac{1}{4} \frac{0}{0}$ . — Livrets gratuits.

**Dépôts à partir de 50 centimes.**

Des versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux IIa 185, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de nouveaux déposants.)

**FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.**

Agences: Bulle, Châtel-St.-Denis, Domsdidier, Estavayer Morat, Romont, Villargiroud et Le Moutet.